

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU SAINT-QUENTINOIS

*

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MARDI 7 DÉCEMBRE 2021

A L'APPEL :

Sont présents :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Virginie ARDAENS, M. Michel BONO, Mme Agnès POTEL, M. Christian MOIRET, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Dominique FERNANDE, M. Stéphane LINIER, M. Philippe VIGNON, M. Luc COLLIER, M. Christophe FRANCOIS, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Jean-Marie GONDRY, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Damien SEBBE, M. Louis SAPHORES, M. Hugues DEMAREST, M. Jean-Marie ACCART, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Arnaud PROIX, Mme Colette NOEL, M. Thierry DEFRANCE, M. Alain BRISON, M. Bernard DESTOMBES, Mme Francine GOMEL, M. Elie BOUTROY, M. Ghislain HENRION, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Philippe LEMOINE, Mme Françoise JACOB, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, M. Frédéric ALLIOT, Mme Sandrine DIDIER, M. Vincent SAVELLI, Mme Mélanie MASSOT, Mme Lise LARGILLIERE, M. Bernard DELAIRE, M. Philippe CAMELLE, Mme Djamilia MALLIARD, M. Sébastien ANETTE, M. Olivier TOURNAY, Mme Agnès MAUGER, M. Roger LURIN, M. Grégoire BONO, M. Denis LIESSE.

Mme Chantal ZIMMERMANN suppléant de M. Fabien BLONDEL, M. Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER, M. Tony MARANDIN suppléant de M. Frédéric MAUDENS, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST.

Sont excusés représenté(e)s :

M. Jean-Marc WEBER représenté(e) par M. Luc COLLIER, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, M. Alexis GRANDIN représenté(e) par M. Bernard DELAIRE, Mme Sylvette LEICHTNAM représenté(e) par Mme Agnès POTEL, M. Patrick JULIEN représenté(e) par M. Michel BONO, Mme Jocelyne DOGNA représenté(e) par M. Thierry DEFRANCE, M. Damien NICOLAS représenté(e) par M. Sylvain VAN HEESWYCK, Mme Béatrice BERTEAUX représenté(e) par M. Jean-Michel BERTONNET, M. Thomas DUDEBOUT représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Françoise JACOB, Mme Aïssata SOW représenté(e) par Mme Lise LARGILLIERE, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Najla BEHRI représenté(e) par M. Karim SAÏDI, Mme Aïcha DRAOU représenté(e) par Mme Françoise JACOB, M. Yves DARTUS représenté(e) par M. Karim SAÏDI, M. Julien CALON représenté(e) par M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)(s) :

Mme Colette BLERLOT, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON.

Secrétaire de Séance : M. Louis SAPHORES

* * *

1 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Election d'un secrétaire et d'un secrétaire auxiliaire.

Le Conseil désigne M. Louis SAPHORES comme secrétaire de séance et Mme Sophie HENNIAUX, Directeur Général des Services, comme secrétaire auxiliaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 67 voix pour et 2 abstentions, adopte le rapport présenté..

Se sont abstenu(e)s : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : Mme Colette BLERiot, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON, M. Vincent SAVELLI, M. Denis LIESSE.

Rapporteur : Mme la Présidente

2 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Approbation du procès-verbal du 10 novembre 2021.

Le Conseil approuve le procès-verbal de la dernière réunion du 10 novembre 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Absent(e)s : Mme Colette BLERiot, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON.

Rapporteur : Mme la Présidente

Arrivée de Madame Colette BLERiot

3 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Constat de deux vacances de postes à la suite de la démission de deux conseillères communautaires.

Le Conseil décide de prendre acte de la vacance de deux postes jusqu'à la fin du mandat suite à la démission de Mesdames Sylvie SAILLARD et Nathalie VITOUX.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 68 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions, adopte le rapport présenté.

A voté contre : M. Gérard FELBACQ.

Se sont abstenu(e)s : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : M. Christian MOIRET, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON.

Rapporteur : Mme la Présidente

4 - ADMINISTRATION GENERALE - Rapport de mutualisation 2021.

Le Conseil décide d'adopter le rapport de mutualisation 2021 tel qu'annexé au présent rapport.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 2 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON.

Rapporteur : Mme la Présidente

5 - PERSONNEL - Présentation du Rapport Social Unique.

Le Conseil décide d'acter la présentation du RSU tel qu'annexé au présent rapport.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 2 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON.

Rapporteur : Mme la Présidente

6 - FINANCES - Décision modificative n°3 - Budget Principal de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

Le Conseil décide :

1°) d'adopter la décision modificative n°3 du budget principal de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois ;

2°) de charger Madame la Présidente des actes afférents.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour et 3 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s : M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON.

Rapporteur : Mme la Présidente

7 - FINANCES - Décision modificative n°3 - Budget annexe Eau potable de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

Le Conseil décide :

1°) d'adopter la décision modificative n°3 du budget annexe eau potable de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois ;

2°) de charger Madame la Présidente des actes afférents.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 67 voix pour et 3 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s : M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : Mme Rose-Marie BUCEK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON, M. Frédéric ALLIOT.

Rapporteur : Mme la Présidente

8 - FINANCES - Décision modificative n°3 - Budget annexe Assainissement de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

Le Conseil décide :

1°) d'adopter la décision modificative n°3 du budget annexe assainissement de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois ;

2°) de charger Madame la Présidente des actes afférents.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour et 3 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s : M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON.

Rapporteur : Mme la Présidente

9 - FINANCES - Budget primitif pour l'exercice 2022 - Fiscalité - Vote des taux - Attribution de compensation - Dotation de Solidarité Communautaire - Approbation.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le projet de budget tel qu'il lui est présenté pour l'exercice 2022, et conformément aux dispositions de l'article L.2312.2 du code général des collectivités territoriales, de voter les crédits par chapitre dans le cadre de la présentation par nature ;

2°) a) de décider que les emprunts peuvent être automatiquement réalisés, conformément au programme globalisé d'emprunts 2022, et dans la limite des prévisions du budget du présent exercice, ceci en application des dispositions de la délibération du Conseil de communauté du 10 juillet 2020 ;

b) de retenir les taux d'imposition suivants :

- taxe d'habitation : 9,39 % taux gelé par la loi jusqu'en 2022 ;
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 5,00 % ;
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 3,78 % ;
- cotisation foncière des entreprises : 26,98 % (taux cible, lissage de 12 ans à compter de 2017) ;
- taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 11,81 %.

3°) de fixer les montants de l'attribution de compensation suivant la répartition ci-dessus ;

4°) d'approuver les montants de la dotation de solidarité communautaire comme indiquée ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

S'est abstenu(e) : M. Sébastien ANETTE.

Absent(e)s : M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON.

Rapporteur : Mme la Présidente

10 - FINANCES - Autorisations de programme, crédits de paiement - Adoption dans le cadre du Budget Principal 2022.

Le Conseil décide de voter la création des autorisations de programme récapitulées en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour et 3 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s : M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON.

Rapporteur : Mme la Présidente

11 - FINANCES - Budget annexe Eau Potable - Budget primitif pour l'exercice 2022 - Approbation.

Le Conseil décide d'approuver le projet de budget annexe Eau Potable tel qu'il lui est présenté pour l'exercice 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

S'est abstenu(e) : M. Sébastien ANETTE.

Absent(e)s : M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON.

Rapporteur : Mme la Présidente

12 - FINANCES - Autorisations de programme, crédits de paiement - Adoption dans le cadre du Budget annexe Eau Potable 2022.

Le Conseil décide de voter la création des autorisations de programme récapitulées en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour et 3 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s : M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON.

Rapporteur : Mme la Présidente

13 - FINANCES - Budget annexe Assainissement - Budget primitif pour l'exercice 2022 - Approbation.

Le Conseil décide d'approuver le projet de budget annexe assainissement tel qu'il est présenté pour l'exercice 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 67 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

S'est abstenu(e) : M. Sébastien ANETTE.

Absent(e)s : M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON, M. Damien NICOLAS.

Rapporteur : Mme la Présidente

14 - FINANCES - Autorisations de programme, crédits de paiement - Adoption dans le cadre du Budget annexe Assainissement 2022.

Le Conseil décide de voter la création des autorisations de programme récapitulées en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 65 voix pour et 3 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s : M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : M. Hugues DEMAREST, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON, Mme Françoise JACOB, Mme Sylvie ROBERT, Mme Aïcha DRAOU.

Rapporteur : Mme la Présidente

15 - FINANCES - Budget annexe Circuit - Budget primitif pour l'exercice 2022 - Approbation.

Le Conseil décide d'approuver le projet de budget annexe Circuit tel qu'il lui est présenté pour l'exercice 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 68 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre : M. Philippe LEMOINE, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

S'est abstenu(e) : M. Sébastien ANETTE.

Absent(e)s : M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON.

Rapporteur : Mme la Présidente

16 - FINANCES - Budget annexe Lotissement de Clastres - Budget primitif pour l'exercice 2022 - Approbation.

Le Conseil décide d'approuver le projet de budget annexe du lotissement tel qu'il lui est présenté pour l'exercice 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 68 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions, adopte le rapport présenté.

A voté contre : M. Philippe LEMOINE.

Se sont abstenu(e)s : M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON.

Rapporteur : Mme la Présidente

17 - FINANCES - Attribution de subventions à divers organismes et associations dans le cadre du budget primitif pour l'exercice 2022.

Le Conseil décide d'allouer des subventions à divers organismes et associations, telles que figurant en annexe de la présente ainsi qu'aux annexes du budget primitif de l'exercice 2022 auquel les crédits correspondants sont inscrits.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 49 voix pour et 3 abstentions, adopte le rapport présenté.

Mme Frédérique MACAREZ, M. Jérôme LECLERCQ, M. Jean-Marc WEBER, M. Michel BONO, M. Xavier BERTRAND, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Dominique FERNANDE, M. Stéphane LINIER, M. Alexis GRANDIN, M. Alain RACHESBOEUF, M. Jean-Marie GONDRY, Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Patrick JULIEN, M. Louis SAPHORES, M. Hugues DEMAREST, M. Bernard DESTOMBES, M. Ghislain HENRION, Mme Mélanie MASSOT, M. Denis LIESSE ne prennent pas part au vote.

Se sont abstenu(e)s : M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON.

Rapporteur : Mme la Présidente

18 - FINANCES - Rapport sur l'évolution du montant des attributions de compensation.

Le Conseil décide de prendre acte de la présentation du rapport quinquennal et de la tenue du débat sur l'évolution du montant des attributions de compensation compte tenu des éléments développés.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 66 voix pour et 3 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s : M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Monique BRY.

Rapporteur : Mme la Présidente

19 - FINANCES - Pacte Financier et Fiscal - Approbation.

Le Conseil décide d'adopter le pacte financier et fiscal tel que développé en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

S'est abstenu(e) : M. Sébastien ANETTE.

Absent(e)s : M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON.

Rapporteur : Mme la Présidente

20 - FINANCES - Convention de refacturation des énergies/fluides du bâtiment appartenant à la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver la convention de refacturation des énergies/fluides du bâtiment appartenant à la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, situé 58 Boulevard Victor Hugo à Saint-Quentin ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à signer ladite convention ainsi que tous documents s'y rapportant et à accomplir toutes formalités en résultant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 68 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) : M. Sébastien ANETTE.

Absent(e)s : Mme Rose-Marie BUCEK, M. Hugues DEMAREST, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON, M. Gérard FELBACQ.

Rapporteur : Mme la Présidente

21 - EAU ET ASSAINISSEMENT - Fixation du prix de l'eau et de la redevance assainissement, ainsi que des autres prestations des services eau potable et assainissement pour l'année 2022.

Le Conseil décide de décider l'application, à compter du 1^{er} janvier 2022, des tarifs proposés au présent rapport sur les communes concernées

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 65 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

S'est abstenu(e) : M. Sébastien ANETTE.

Absent(e)s : Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Damien SEBBE, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Monique BRY.

Rapporteur : Mme la Présidente

22 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Attribution de subventions dans le cadre du CASQ ARTISANS.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le versement d'une subvention d'accompagnement à l'investissement aux bénéficiaires figurant en annexe du présent document et pour le montant maximal indiqué conformément aux règlements des dispositifs « CASQ -ARTISANS » et « CASQ START ARTISANS » ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour et 2 voix contre, adopte le rapport présenté.

M. Roland MORTELLI ne prend pas part au vote.

Ont voté contre : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON.

Rapporteur : Mme la Présidente

23 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Ouvertures dérogatoires des commerces le dimanche pour l'année 2022.

Le Conseil décide :

1°) de rendre un avis favorable aux demandes présentées par les communes de FAYET, GAUCHY, HARLY, LESDINS et SAINT-QUENTIN concernant les ouvertures dérogatoires des commerces le dimanche en 2022, selon le rapport ci-dessus proposé et son annexe ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à accomplir toutes les formalités en résultant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour et 3 voix contre, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre : M. Julien CALON, M. Tony MARANDIN, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON.

Rapporteur : Mme la Présidente

24 - ADMINISTRATION GENERALE - Travaux réalisés par la commission consultative des services publics locaux au cours de l'année 2020.

Le Conseil décide de prendre acte de l'état des travaux réalisés au cours de l'année 2020 par la commission consultative des services publics locaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 2 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON.

Rapporteur : Mme la Présidente

25 - AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE - ZAC du Parc des Autoroutes - Compte-rendu annuel 2020 de la SEDA à la collectivité.

Le Conseil décide d'approuver le compte-rendu annuel 2020 de la ZAC du Parc d'Activités des Autoroutes, ci-après annexé, présenté par la SEDA.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 67 voix pour et 3 abstentions, adopte le rapport présenté.

M. Dominique FERNANDE, M. Stéphane LINIER ne prennent pas part au vote.

Se sont abstenu(e)s : M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON.

Rapporteur : Mme la Présidente

26 - AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE - Avenant n°8 à la concession d'aménagement du Parc d'activités des Autoroutes.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver l'avenant n°8 à la concession d'aménagement de la zone d'activités du Parc des Autoroutes ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant n°8 ci-annexé et à accomplir toutes les formalités en résultant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

M. Stéphane LINIER ne prend pas part au vote.

Absent(e)s : M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON.

Rapporteur : Mme la Présidente

27 - AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE - Acquisition à la Commune de Montescourt-Lizerolles du terrain d'assiette du bâtiment à usage de tennis couvert.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver l'acquisition à la Commune de Montescourt-Lizerolles de l'assiette foncière du bâtiment à usage de tennis couvert, située rue Louis Séblin Prolongée à Montescourt-Lizerolles, parcelles cadastrées AC 94p, AC 3p, AC 5p et AC 6p; à l'euro symbolique ;

2°) de préciser que ce transfert intervient dans le cadre de l'article L.3112-1 du Code général de la propriété des personnes publiques et qu'en conséquence aucun déclassement du domaine public préalable n'est nécessaire ;

3°) de préciser que l'acte de vente sera rédigé en la forme administrative par la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois ;

4°) d'autoriser Madame la Présidente à signer tous les actes relatifs à cette affaire qui en seront la suite ou la conséquence, étant entendu que les frais seront pris en charge par l'acquéreur.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 1 voix contre, adopte le rapport présenté.

M. Stéphane LINIER ne prend pas part au vote.

A voté contre : M. Roland MORTELLI.

Absent(e)s : M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON.

Rapporteur : Mme la Présidente

28 - AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE - Modification des conditions d'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme à compter du 1er janvier 2022.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver l'amendement aux conventions d'urbanisme en cours avec les communes membres selon le texte proposé au présent rapport ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à signer lesdites conventions amendées ainsi que tout document afférent.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 2 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON.

Rapporteur : Mme la Présidente

29 - ENVIRONNEMENT - Approbation finale du Plan Climat Air Energie Territorial de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le Plan Climat Air Energie Territorial 2021-2026 de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, qui comprend les pièces suivantes :

- Sommaire
- Le diagnostic territorial
- La stratégie territoriale
- Synthèse de la concertation
- L'évaluation Environnementale Stratégique
 - État Initial de l'environnement
 - Évaluation Environnementale Stratégique
 - Résumé non technique
- Le programme d'actions
- Les différents avis (DREAL/Autorité Environnementale/Conseil Régional)
- Le mémoire de réponse aux avis

2°) d'autoriser Madame La Présidente à signer dans le cadre des démarches afférentes, tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

3°) de poursuivre l'animation territoriale autour du Plan Climat Air Energie Territorial afin de créer une dynamique partagée des questions Climat-Air-Energie, et de veiller à la mise en œuvre des actions par la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois et l'ensemble des acteurs du territoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 68 voix pour et 3 abstentions, adopte le rapport présenté.

M. Xavier BERTRAND ne prend pas part au vote.

Se sont abstenu(e)s : M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON.

Rapporteur : Mme la Présidente

30 - ENVIRONNEMENT - Convention de partenariat avec l'association locale MultiCité pour le réemploi du matériel informatique.

Le Conseil décide d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention avec MultiCité telle que ci-annexée et à accomplir toutes les formalités en résultant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Absent(e)s : M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON, M. Karim SAÏDI, Mme Najla BEHRI, M. Yves DARTUS.

Rapporteur : Mme la Présidente

31 - PERSONNEL - Présentation du Plan de développement des compétences.

Le Conseil décide d'acter la présentation du plan de développement des compétences tel qu'annexé au présent rapport.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Absent(e)s : M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON, M. Grégoire BONO.

Rapporteur : Mme la Présidente

32 - ADMINISTRATION GENERALE - Avenant n°7 à la convention de mise en place de services communs.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver les termes de l'avenant tel qu'annexé au présent rapport,

2°) d'autoriser Madame la Présidente à signer ledit avenant et à effectuer toutes démarches et formalités subséquentes.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Absent(e)s : M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON.

Rapporteur : Mme la Présidente

33 - PERSONNEL - Dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique, confié au Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de l'Aisne.

Le Conseil décide d'adhérer au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique proposé par le Centre de Gestion.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

M. Jean-Michel BERTONNET, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Philippe VIGNON ne prennent pas part au vote.

Absent(e)s : M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON.

Rapporteur : Mme la Présidente

Arrivée de Monsieur Xavier BERTRAND

34 - PERSONNEL - Besoins occasionnels ou saisonniers.

Le Conseil décide de créer, dans les conditions reprises ci-dessus, les emplois non permanents qui seront pourvus par des agents contractuels.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Absent(e)s : M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON, M. Grégoire BONO.

Rapporteur : Mme la Présidente

35 - PERSONNEL - Modification du tableau des effectifs.

Le Conseil décide d'approuver la modification du tableau des effectifs dans les conditions prévues au présent rapport.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Absent(e)s : M. Xavier BERTRAND, M. Alain RACHESBOEUF, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON.

Rapporteur : Mme la Présidente

36 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Compte-rendu des opérations effectuées par Madame la Présidente en vertu de sa délégation.

Le Conseil prend acte du compte-rendu des opérations effectuées par Madame la Présidente en vertu de sa délégation du Conseil communautaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour et 3 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s : M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON.

Rapporteur : Mme la Présidente

La Présidente de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois certifie que le présent compte-rendu a été affiché le 13 décembre 2021.



La Présidente,


Frédérique MACAREZ